

## Compte rendu du 9 mai 2008

# Commission restauration

### Membres présents :

- **M. PEYCLI** Alain, Intendant du lycée,
- **Mme THOMAS** Jacqueline, Attachée d'Intendance,
- **Mme PALISSE** Muriel, CPE,
- **Mme NIEUTIN** Gloria, Professeur,
- **Mme GERMAIN** Catherine, Représentante des parents d'élèves Lycée,
- **Mme GUICHARD** Claire, Représentante des parents d'élèves Lycée,
- **M. MERCIER** Jean-Pierre, Adjoint technique restauration,
- **Mme CHARRUYER** Caroline, Adjointe technique lingerie,
- **Melle BELIARD**, Infirmière scolaire,
- **M. GONNIN** Eric, CPE au collège,
- **M PALEZIS** Laurent, Gestionnaire du Collège,
- **M. DELUSSEAU** Patrice, Représentant des parents d'élèves Collège,
- **M JANET** Thierry, Représentant des parents d'élèves,
- **Melle LE RONCE** Iris, Représentante des élèves.

### Membres excusés :

- **M. GONGORA**, Architecte Programmiste Région,
- **Mme HENRI** Michèle, Professeur,
- **Mme TOCHON**, Professeur,
- **Mme BECOGNEE-PEREIRA**, C.P.E.,
- **Mme DOUCET** Françoise, Représentants des parents d'élèves Lycée,
- **M. FAYE** Bruno, Représentants des parents d'élèves Collège,
- **Mme DUREPAIRE** Christine, Chef des agents,
- **Mme RIBARDIERE**, Professeur.

### Membres absents :

- Les délégués des élèves du collège,
- Les délégués des élèves des CPGE.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Bilan d'étape du projet de restructuration du restaurant scolaire.
- Continuité du service pendant les périodes de grève du personnel.
- Questions diverses.

Compte tenu du départ annoncé de Melle LERONCE, Représentante des élèves, avant la fin de la réunion, M. PEYCLI propose d'évoquer le 2ème point en début de séance.

### **I - La qualité des repas froids et le fonctionnement du service pendant les grèves du personnel :**

#### ***1<sup>er</sup> point : repas froids***

M. Peycli informe la commission de la diminution de la qualité des repas froids, ce qui est confirmé par la représentante des élèves. Ce constat s'explique par un regroupement de fournisseurs qui conduit à l'absence de situation concurrentielle dans ce domaine, à laquelle s'ajoute l'augmentation des produits alimentaires.

Un travail avec le nouveau fournisseur va être entamé pour essayer de modifier la composition des paniers repas et avoir une dimension plus qualitative et quantitative sur les salades.

#### ***2<sup>ème</sup> point : continuité du service en période de grèves***

Jusqu'ici le service d'un repas chaud a toujours été maintenu au moins pour le déjeuner. M. Mercier, Chef de cuisine, fait observer que les personnels dépendant de la région ont désormais la possibilité de faire grève une ou deux heures seulement sans retenue d'une journée de salaire. En effet, la règle du trentième indivisible ne s'applique pas aux fonctionnaires de la Région, c'est-à-dire qu'une heure de grève ne correspond pas à une journée de salaire en moins, mais à une heure de décompte. Ils peuvent donc assurer la préparation des plats et partir au moment du service ce qui peut bloquer le fonctionnement de la restauration, pour le déjeuner et le repas du soir.

Pour anticiper sur ces difficultés M. Mercier propose de remplacer le plat chaud du soir par la distribution aux internes de sandwich « type autoroute ». Divers échanges ont lieu entre les parents, les représentants de la vie scolaire et l'administration.

#### **Hypothèses envisagées :**

- fermer l'internat et décompter une remise d'ordre aux familles,
- fournir des repas froids comme auparavant,
- proposer un sandwich, accompagné de fromage, yaourts et de fruits pour le repas du soir.

Après échanges, la décision est prise unanimement de servir des plats chauds le midi et des sandwiches le soir. Ce sera le cas pour la grève annoncée du 22 mai 2008.

## **II - Bilan d'étape du projet de restructuration du restaurant scolaire :**

M. Peycli informe les membres de la commission des informations dont il dispose.

Des modifications doivent être apportées au programme en cours :

Installation d'une chaufferie bois.

Etude d'un dispositif de compostage électro-magnétique pour les déchets alimentaires.

Exemplarité H.Q.E. de la construction.

Le programmiste doit tenir compte de ces nouveaux aspects et n'a donc pas arrêté le projet.

Par ailleurs le problème de l'hébergement des élèves pendant les travaux n'est pas résolu.

Il est prévu que le dossier soit présenté au Conseil Général avant l'été.

Les hypothèses envisagées pour l'accueil des élèves pendant les travaux, c'est à dire le déplacement d'une majeure partie des rationnaires vers le restaurant universitaire Rabelais inquiètent vivement les membres de la commission.

Mme Palisse explique que les différentes options offertes au Lycée Camille Guérin sont absolument incompatibles avec des déplacements répétés et un emploi du temps particulièrement complexe. Elle insiste sur le fait qu'il est indispensable de maintenir une pause méridienne suffisante pour le bon équilibre des élèves, faute de quoi on risque d'assister à une augmentation des actes de dégradation commis par les adolescents, dont la gestion, même au lycée Camille Guérin, relève d'un exercice délicat.

Les parents d'élèves approuvent ces remarques et projettent d'informer l'ensemble des familles et le conseil régional de l'ampleur des difficultés pressenties.

Les membres de la commission proposent une solution intermédiaire d'une reconstruction en "opération à tiroir" permettant d'éviter le déplacement des élèves et de maintenir une pause méridienne raisonnable.

M. Peycli et M. Mercier alertent les membres de la commission sur le fait que pendant la durée des travaux de restructuration il ne pourra être envisagé la même qualité de repas, compte tenu de conditions de travail plus contraintes en production et stockage.

M. Delusseau craint que l'ensemble des parents ne soit mis devant le fait accompli et souhaite que Monsieur Fischer puisse se déplacer au lycée, en tant que responsable régional, avant qu'une décision ne soit prise.

Les membres de la commission souhaitent avoir des informations avant les congés d'été, il est donc convenu que le calendrier de la prochaine réunion sera transmis par courrier électronique, en fonction des dates susceptibles d'être proposées par les partenaires régionaux.

Aucune question diverse n'a été suggérée à la commission.

La secrétaire de séance,  
Jacqueline Thomas

Courriel : Jacqueline.Thomas@ac-poitiers.fr